

ÉDITO

Être père

Pour mieux comprendre le rôle du père dans la société moderne, il convient de mieux apprécier les relations et impacts que les pères ont sur leurs enfants. Or, souvent, le rôle et la place du père dans la famille sont marginalisés. Dans ce bulletin, vous pourrez découvrir la synthèse d'une étude menée par l'Observatoire de la Parentalité sur « le rôle et la place du père à La Réunion ». Les trajectoires culturelles menant à la paternité et à la manière dont les interventions auprès des pères peuvent aider ces derniers à favoriser le développement de leurs enfants sont variées.

De nombreux pères dépassent désormais leur rôle traditionnel et s'impliquent à présent davantage et dès la petite enfance. Aussi, des actions sont menées par les associations afin que le père « aujourd'hui » trouve sa place et contribue pleinement à l'éducation et à l'épanouissement de son enfant et au bonheur de sa famille.

Bonne lecture !

Les publications sont consultables :

- à l'observatoire
- ou sur le site : www.observatoireparentalite.re

Le rôle et la place du père



SOMMAIRE

Actualités	p 2 et 3
Dossier : Le rôle et la place du père à La Réunion	p 4 à 7
Ouvrages	p 8 à 11
Magazines	p 12
Réglementation	p 12
Agenda / Infos en ligne / Numéros d'urgence	p 13



15 Boulevard Notre Dame de la Trinité
97 400 SAINT-DENIS - 02 62 30 59 63

► ASSOCIATION AMARE Accueil de la Mère à La Réunion, relais familial

L'Association AMARE existe depuis 1983. Elle accueille des femmes majeures et mineurs, enceintes ou mères, à leur initiative. Cette association a pour missions : l'accueil pré-post natal de la jeune mère en difficulté, elle apporte un soutien moral, donne des informations sur le plan social et administratif, les oriente pour une aide éventuelle et les accompagne pour une réinsertion.

L'accompagnement se construit en internat, autour des axes suivants : les démarches administratives, le suivi médical, l'accompagnement à la parentalité qui s'appuie sur l'observation et l'évaluation de la relation mère enfant, la prévention des risques d'exclusion, la relation avec la famille, l'accompagnement scolaire et à la formation, la gestion du budget, l'épanouissement personnel/loisirs, l'accompagnement à l'insertion par le logement, la relation avec le père de l'enfant, le suivi psychologique, la vie quotidienne.

L'admission de ces jeunes mères s'effectue en plusieurs étapes. Les demandes émanent d'un travailleur social du Conseil Départemental (les GUT ou les maisons départementales).

L'association fait appel à tout réseau et association s'articulant autour de la grossesse et de la maternité, dans la prise en charge médicale, sociale, pédagogique et éducative.



► LA CO-ÉDUCATION POUR PHILIPPE MERIEU «Il faut tout un village pour élever un enfant»



Philippe Meirieu, professeur émérite en sciences de l'éducation à Lyon a été invité à La Réunion par la ligue de l'enseignement, la semaine du 11 au 14 avril 2017. Ce chercheur part du postulat que l'on ne peut sans cesse juxtaposer des instances éducatives et qu'il convient de les relier à l'image d'un village, dans une cohérence avec les hommes et les femmes qui portent une ambition collective pour l'éducation de la jeunesse.

Le fondement de la coéducation repose sur le trépied famille/ école/ association culturelle et sportive. Quelle est la place de chaque réseau, pour quelle harmonisation et dans quel contexte socioculturel s'inscrivent-ils ? Pour ce chercheur la réussite de la reliance des trois points du triangle se construit dans un écosystème autour de trois mots clés : surseoir, symboliser et coopérer.

Surseoir : l'hyper modernité actuelle s'inscrit dans un monde dans lequel l'hyper immédiateté est reine «on veut tout et tout de suite», dans ce contexte comment aider les enfants à sortir de la phase infantile du caprice, comment aider les parents à ne pas céder à tout et tout de suite à leurs enfants ? L'idée du sursis est de se donner plus de temps à la réflexion avant le passage à l'acte. Prendre plus de temps pour la pensée de l'enfant et la réponse des parents, décélérer et réfléchir... nourrir la pensée.

Le pédagogue est celui qui dit non pas tout de suite... donnons plus de temps à la pensée intérieure de l'enfant.

Symboliser : la capacité à symboliser correspond à la capacité à se représenter les choses (ou ses ancêtres par exemple), et à se raconter. Raconter une histoire à un enfant c'est mettre des mots et des images sur ce qui l'habite, ce qui l'anime et donc c'est le relier aux autres et finalement à l'humanité. Symboliser c'est amener l'humain à la raison. Raconter des comptines à nos enfants et parler avec eux, les écouter, c'est là l'un des plus beaux cadeaux.

Coopérer : faire coopérer des enfants ou des adultes entre eux n'est pas facile, les mettre ensemble et leur demander de coopérer c'est tout sauf les faire coopérer, certains vont devenir petit chef, d'autres deviendront soumis. Faire coopérer c'est amener les populations à avoir une responsabilité dans une oeuvre collective. S'inclure dans un collectif c'est se mettre au service du collectif et non l'inverse. S'engager avec bienveillance et sérénité pour le bien de tous. Surseoir, symboliser et coopérer sont les trois axes fondamentaux de l'éducation aujourd'hui.

► LES CLASSES PASSERELLES À LA RÉUNION



Les classes passerelles permettent de renforcer la relation famille-école. Nous en comptons 7 sur l'île. La première classe a ouvert en 2012 dans la circonscription du Port. Une classe devrait s'ouvrir à la rentrée prochaine à la Rivière de l'Est à Sainte-Rose. Ces classes accueillent des enfants de 2 à 3 ans en présence d'un parent afin d'accompagner en douceur l'entrée à l'école de ces enfants qui n'ont jamais fréquenté de structures collectives. Les objectifs sont de favoriser l'adaptation de l'enfant au monde scolaire en respectant son rythme, de faciliter la séparation de l'enfant de son milieu familial et de permettre aux parents de tisser des liens avec l'école afin qu'ils deviennent acteurs de la vie scolaire de leur

enfant. Ce dispositif offre aux enfants et à leur famille un lieu d'ouverture, d'échanges, de rencontres. Ces actions inscrites dans la COG 2013-2017, visent à soutenir la fonction parentale, à faciliter le lien parent-enfant par une offre globale de services en direction des familles sur le territoire. Un travail se construit autour des enfants au travers de professionnels (Professeurs des écoles, Éducateur de Jeunes Enfants, ATSEM, Travailleurs sociaux). Actuellement une étude qualitative sur les efforts des classes passerelles auprès des enfants et des parents est menée par le Rectorat en collaboration avec l'Observatoire de la Parentalité.

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/ecole/maternelle/scolarisation-des-moins-de-3-ans/les-classes-passerelles.html>

► SAINT-DENIS

Classe passerelle de l'école Ylang Ylang Bas de la Rivière : Séjour à la mer parents-enfants

Les élèves ainsi que les parents de la classe passerelle se sont retrouvés, durant 6 jours, au Centre Jacques Tessier pour un séjour classe de mer. Ce projet a pu se concrétiser grâce au partenaire financier et à l'implication et la mobilisation extraordinaire des familles. 7 familles de la classe passerelle ont pu bénéficier de l'action. La semaine a été rythmée par des sorties (Kélonia et le musée du Sel) et diverses activités (baignade à la mer, animations culturelles avec des jeux d'autrefois...). Les parents ont pris conscience dès le début de l'enjeu éducatif et pédagogique du projet tant pour eux que pour leurs enfants. L'équipe a construit main dans la main ce pro-

jet avec les parents. Le séjour avait pour objectif de faire découvrir à l'enfant la faune et la flore marine, le respect de l'environnement, le vivre ensemble et surtout lui apporter un rythme grâce à la régularité des actions (sommeil, repas, activités...). Le bilan de cette semaine est très positif. Accompagnés de l'enseignante et de l'éducatrice de jeunes enfants, les mères ainsi que leurs enfants ont pu découvrir et expérimenter des activités qu'elles n'ont pas osé faire avec leurs enfants. Une mère affirme que la visite à Kélonia était une découverte pour elle et pour son fils et qu'elle est ravie d'avoir pu partager ces bons moments avec lui. Au cours de ce

séjour, les liens parents-enfants se sont consolidés. Le travail de coéducation a pris tout son sens. Les parents se sont confortés dans leur rôle grâce à l'accompagnement et au soutien de l'équipe. Le projet éducatif a permis d'approfondir le travail réalisé déjà en classe (l'autonomie, le respect du rythme de l'enfant, poser un cadre bienveillant...). Pour les parents, ce fut une expérience très enrichissante tant sur le plan personnel que sur le plan de l'exercice de leur parentalité. Les familles ont eu plaisir à participer à ce séjour. Enfants et parents ont partagé de réels temps forts ensemble et chaque famille dit garder un beau souvenir de ce séjour.



Visite Musée du sel



Les enfants et les parents à Kélonia Saint-Leu

LE RÔLE ET LA PLACE DU PÈRE À LA RÉUNION

► Synthèse de l'étude sur le rôle et la place du père à La Réunion
(Observatoire de la parentalité) - www.observatoireparentalite.re



Les pères d'aujourd'hui sont plus impliqués que ceux d'hier, peut-on lire dans de nombreux articles traitant de la place et du rôle du père. A La Réunion, la tendance semble être la même. Selon la recherche réalisée par l'Observatoire de la Parentalité en 2016 sur un échantillon de 3 000 pères, 74 % des pères ont modifié l'organisation de leur temps de travail pour s'occuper de leurs enfants. Pour 55 % des répondants, leur père était très peu ou pas du tout impliqué dans leur éducation.

Ces «nouveaux» pères participent davantage aux tâches quotidiennes liées à l'enfant même si la mère reste la «référente» pour certaines d'entre elles, notamment sur la scolarité. En effet, 75 % des pères interrogés font part de difficultés sur le suivi du parcours scolaire. Plus proches de son rôle traditionnel, le père se positionne plus facilement sur des tâches telles que l'accompagnement à des activités de loisirs et/ou de sport, ou sur ce qui se fait généralement hors de la maison.

Mais les pères expérimentent de plus en plus et s'aventurent dans des territoires qui étaient, il y a peu de temps encore, réservés à la mère. Cette dernière continue à jouer un rôle important, notamment dans ce changement de posture. 43 % des pères interrogés indiquent que le regard positif de la mère sur leur rôle de père est déterminant et contribue largement à renforcer leur sentiment d'efficacité parentale (Bandura, 2003). Cette quête de légitimité ne se limite pas à la sphère du couple ou de la famille. En effet, la place du père est une question qui interroge la société dans son ensemble, également au niveau des instances économiques et sociales (conciliation vie de famille et vie professionnelle).

La fonction économique a un effet indéniable sur la construction de la figure du père et sur son sentiment d'efficacité parentale. Ils sont 75 % des pères interrogés à penser qu'une activité professionnelle permet de renforcer le lien entre le père et son enfant. Le non-emploi serait un facteur fragilisant l'estime de soi du père, freinant ainsi le développement du sentiment d'efficacité personnelle et parentale. Remarquons qu'il devient fréquent dans les actions de soutien à la parentalité de proposer des ateliers travaillant sur l'employabilité et le retour à une activité économique et sociale.

En cas de séparation, ils sont 74 % à être pour la garde alternée. Cette proportion révèle un sentiment de responsabilité avérée qui illustre l'envie d'assumer pleinement le rôle de père, indépendamment de la présence (ou absence) de la mère.

Pour 70 % d'entre eux la justice avantage toujours la mère. Les pères souhaitent pour une grande partie que la justice prenne désormais des décisions plus justes au sujet de la garde des enfants. Pour 54 % des interrogés, le rôle du père est moins valorisé que celui de la mère dans la société. 45 % des répondants pensent que les médias véhiculent une image négative des pères.

D'autre part, 90 % des pères interrogés pensent qu'il est important que leur enfant porte leur nom. Cette forte revendication représente pour ces pères un réel enjeu de transmission qui dépasse le concept de simple filiation par voie patronymique et sous-tend la transmission de valeurs fortes héritées de leur propre père. Il semble se dessiner une volonté de continuité, de perpétuation de l'héritage «ancestral» dont le père serait le garant et le vecteur.

LE RÔLE ET LA PLACE DU PÈRE À LA RÉUNION

(Suite)



Pourtant, selon les répondants, leur propre père était très peu ou pas du tout impliqué dans leur éducation (55%). Leur père était éloigné de leur quotidien. Présent, il incarnait la figure de l'autorité. A la question «Par rapport à l'éducation que vous a donnée votre père, diriez-vous que vous élevez vos enfants de la même manière ?» 85 % répondent «totalement différemment». L'enquête montre, par ailleurs, que la figure féminine joue un rôle déterminant dans la façon dont le père réunionnais voit son propre rôle. Sur les 47 % qui répondent avoir été influencé par d'autres personnes, 42 % avouent l'avoir été par leur mère ou leur soeur. Cependant, ces pères précisent qu'ils ne singent pas ces référents féminines mais s'en inspirent pour créer leur propre rôle et effectuer les tâches auprès des enfants à leur manière, en tant qu'homme. A la question «être un bon père, c'est quoi ?», voici les réponses les plus fréquemment données par nos pères réunionnais :

- Être présent (pour les enfants, pour la famille)
- Subvenir aux besoins de la famille
- Donner de l'amour, être à l'écoute et communiquer tout le temps
- Transmettre des valeurs humanistes
- Participer aux loisirs
- Conseiller, donner l'exemple
- Protéger

Loin de l'image du père absent, récurrente à La Réunion pendant des décennies, les résultats de cette recherche mettent en relief le fort désir des pères réunionnais de s'investir dans une vraie relation interpersonnelle avec leur enfant et de contribuer à leur bon développement. Ces résultats se confirment plus fortement chez les jeunes pères et les pères qui travaillent. Cette réappropriation d'une intimité affective père-enfant se négocie avec la mère (partage des tâches liées aux soins et à l'éducation de l'enfant) mais également avec la société (conciliation travail/vie familiale, décisions de justice...).

Plus le père s'engage tôt dans cette relation*, plus est facilité le maintien du lien père-enfant, notamment en cas séparation ou divorce des parents. Cet engagement paternel est reconnu, selon la littérature scientifique, comme ayant un impact positif dans la construction de l'enfant, sur son équilibre et sur son bien devenir. Prendre soin du père serait en quelque sorte un préalable à toute politique de protection de l'enfance. Cette hypothèse implique d'identifier les freins et les motivations à l'engagement des pères réunionnais. Sur cette base, il s'agira pour les politiques publiques actuelles et futures de construire des modèles d'intervention qui soutiennent et promeuvent le rôle paternel.

*c.f L'action intitulée «L'atelier du futur papa» (p.6)



Thierry MALBERT, Directeur Scientifique de l'Observatoire de la Parentalité

► LE CONGÉ DE PATERNITÉ : un droit exercé par sept pères sur dix



Depuis le 1er janvier 2002, à la naissance d'un enfant, les pères qui travaillent ou qui ont perçu une allocation chômage au cours des douze derniers mois peuvent bénéficier d'un congé de paternité indemnisé d'une durée maximale de onze jours.

D'après l'enquête «Modes de garde et d'accueil des jeunes enfant» de 2013, près de sept pères sur dix éligibles au dispositif ayant au moins un enfant de moins de 3 ans ont eu recours au congé de paternité en prenant, pour la plupart d'entre eux, la totalité des jours qui leur étaient accordés.

Parmi les facteurs que l'enquête permet de mesurer, l'âge et le statut de l'emploi du père sont deux facteurs déterminants du recours au congé de paternité. En effet, les pères de 40 ans ou plus, les travailleurs indépendants ou ayant un emploi précaire ou, a fortiori, les pères sans emploi prennent

plus rarement un congé de paternité à la naissance de leur enfant. A l'inverse, les salariés du secteur public ont davantage recours au dispositif : ils sont près de neuf sur dix à avoir pris leur congé.

Référence : Émilie Legendre, Bertrand Lhommeau (DRESS), avec la participation de Justine Vincent (ENS Lyon), 2016, «Le congé de paternité : un droit exercé par sept pères sur dix», Etudes et Résultats, n° 957, Dress, Mars.

Vous pouvez lire l'étude complète sur le site : <http://drees.social-sante.gouv.fr>

LE RÔLE ET LA PLACE DU PÈRE À LA RÉUNION

(Suite)

► ATELIER DU FUTUR PAPA : un moyen de préparer l'arrivée de l'enfant

Un concept créé en métropole en collaboration avec la Caf de Paris et qui vient d'être mis en place à La Réunion.

L'Atelier du Futur du Papa permet aux jeunes et futurs pères d'appréhender l'arrivée de leur enfant dans les meilleures conditions. Mieux connaître les besoins de son futur enfant, c'est anticiper sur ses futurs rôles et fonctions et garantir plus de bien être en famille.

Dans une ambiance conviviale, cette journée riche en information aborde avec les papas cette nouvelle bulle de vie à travers 6 modules concernant la période 0 à 3 ans. L'accompagnement de la maman à l'accouchement, l'équipement, les principes de la communication bienveillante, la prévention des risques des accidents domestiques, mais également les exercices pratiques qui permettent de se familiariser avec les gestes qui feront partie de leur quotidien.

L'Atelier du Futur Papa apporte les notions qui vont permettre aux papas d'être plus sereins et aux mamans de pouvoir compter sur leur conjoint.

Les Papas d'aujourd'hui ne sont sans aucun doute plus les mêmes qu'hier!

Les sessions de formation se font les samedis de 9h à 16h30 à l'espace le CARÉ Coworking à Piton Saint leu.

N'hésitez pas à vous inscrire.

Facebook: Atelier du futur papa Ile de La Réunion.

Responsable - Formateur : Serge LEBON

Portable : 06.92.00.30.71



Premier atelier samedi 1er avril 2017



Les papas apprennent les premiers gestes avec leur enfant

► ATELIER «Le café des pères» : Le dispositif vacances-famille de la Caf «un moment entre pères»



Groupe d'expression de «Pères célibataires» au Village Corail

Au cours de cet atelier, par le biais de l'expression verbale et des exercices interactifs, l'intervenante a pu aborder avec les papas, différents thèmes dont le deuil, l'éducation, l'isolement, la colère et surtout leur difficulté d'être reconnus dans leur rôle de pères. En effet, tous les pères ont pu s'exprimer sur ce statut qui n'est pas forcément confortable pour eux étant donné les regards et les jugements extérieurs.

Les papas se sont sentis écoutés, valorisés dans leurs rôles. Ils ont pris conscience des difficultés des uns et des autres. Un lien était visible entre eux, cette séance a permis de le renforcer. Ils ont apprécié «l'intimité» du groupe, de pouvoir parler sans jugements, de «déposer le masque» qu'ils portent vis-à-vis de leurs enfants. Ils se sentent plus à l'aise dans leur parentalité.

(Source - Christelle Ferrère : AS CAF)

LE RÔLE ET LA PLACE DU PÈRE À LA RÉUNION

(Suite)

► Association Paire 2 coeurs

Association de
Défense des Pères



PAIRE 2 COEURS



L'association de Défense des Pères PAIRE 2 COEURS a été créée en février 2010 à la Possession.

Elle intervient dans le cadre de la séparation ou du divorce des pères résidant à La Réunion ou ayant aussi un lien avec La Réunion : Métropole, autres DOM-TOM, étranger. L'aide se fait au cas par cas dans toute l'île tant au niveau psychologique, financier, administratif et juridique. Environ 2 à 3 cas par semaine sont suivis en continu toute l'année avec une majorité de population de moins de 30 ans. Les partenaires activés dans le cadre de l'aide aux pères sont nombreux : conseil départemental, communes, Caf, avocats, procureurs de la République, établissements scolaires, directeur des finances publiques, autres associations, etc..... Le père réunionnais connaît peu ses droits, est souvent isolé et hésite à aller vers les institutions.

L'action de l'association est très importante au niveau de l'équilibre père-mère-enfant et représente un facteur de cohésion sociale majeur.

Source : Président : Bernard BARSAMIAN

► PROGRAMME : «Une affaire de famille»

Line CARON, Québec - ANPAA 974

L'ANPAA est une Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie. Implantée dans toute la France et à La Réunion, elle gère sur l'île un service de prévention et de formation ainsi que 4 centres de soins (CSAPA). Elle offre une pluralité de services aux personnes consommatrices de drogues, licites et illicites et celles dites «sans substance», ainsi qu'à leur entourage, et ce de manière gratuite et anonyme. Parmi ses services, l'ANPAA propose un programme intergénérationnel intitulé «une affaire de famille». Cette action se compose de 8 ateliers collectifs espacés d'au moins 2 semaines, s'adressant aux membres de familles avec des difficultés de fonctionnement en lien avec une addiction.



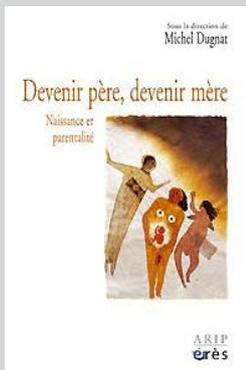
Association Nationale
de PRÉVENTION
en ALCOOLOGIE
et ADDICTOLOGIE

A.N.P.A.A. 974

Renseignements auprès de :
Anne-Christine.BERRY@anpaa.asso.fr ou
au 0262 30 22 93

Le but est de comprendre pourquoi on reproduit parfois les mêmes erreurs que nos parents et, grâce à la force du groupe et au climat de sécurité amenés par l'animateur de l'ANPAA, à prendre conscience de la réalité de la souffrance de son enfance et des implications dans sa vie actuelle et pour ses enfants. Cette connaissance peut alors permettre de mettre un terme au phénomène de transmission intergénérationnelle de la problématique telle que l'addiction.

Les prochains ateliers, gratuits, auront lieu de septembre à décembre 2017. Un dossier plus complet sur le sujet dans notre prochain numéro vous en expliquera les modalités.



Devenir père, devenir mère

Michel DUGNAT - 2004

Avec la charge émotionnelle qu'il amène en naissant et la possibilité qu'il offre à ses futurs parents de payer une dette à l'égard de leurs propres parents, le bébé réveille bien des souvenirs conscients et inconscients. Les professionnels de la périnatalité doivent donc pour le bébé, penser à accueillir ses parents, les soutenir, leur parler, parfois les protéger d'eux-mêmes, bref, respecter leur «devenir père, devenir mère».

La place et le rôle du père

Yvonne PONCET-BONISSOL - 2013

Il est grand temps de balayer les idées reçues et de repenser la répartition des rôles entre mère et père. Apprendre à protéger et rassurer, savoir dire non, cultiver la disponibilité, susciter la curiosité, accompagner en tuteur, faire confiance et valoriser, dire sa fierté, jouer, partager... Autant de chevaux à enfourcher pour vivre pleinement sa paternité !

Mais comment trouver le juste équilibre dans les configurations familiales boiteuses. L'auteur donne dans cet ouvrage de précieux conseils à tous les papas en questionnement, désireux de trouver leur place et leur rôle justes. Mais sa lecture sera tout au aussi enrichissante pour les mamans qui trouveront dans ces lignes une belle matière à réflexion et remises en question.



Le guide des papas débutants

Robert Richter

Eberhard Schäfer

Parution : 09/04/2014

Format : 145 x 210 mm - 128 pages

Collection : Marabout Family



On dit souvent que pour les pères, l'arrivée d'un enfant est plus difficile à concevoir que pour les futures mamans, qui portent leur bébé pendant 9 mois... Et en effet, comment appréhender une naissance, alors que l'on ne ressent rien, que l'on n'est pas acteur mais spectateur ? Sans compter que 90 % des livres s'adressent aux femmes enceintes. Enfin un ouvrage pour les futurs papas qui veulent en savoir plus, se préparer et vivre sereinement l'arrivée de leur bébé. Des conseils simples et pratiques pour comprendre les événements, des 9 mois de grossesse au 1 an du bout'chou.

100 réponses aux questions d'un jeune papa

Stéphane Clerget

Parution : 02/09/2015

Format : 140 x 190 mm - 256 pages

Enfin un livre sur la grossesse qui s'adresse directement aux pères ! Il n'est pas toujours facile d'appréhender la venue d'un bébé lorsque l'on est un homme. Comment se faire à l'idée que la vie va changer alors que justement, rien ne change concrètement ? Comment se préparer à devenir papa alors que tous les livres sur la grossesse s'adressent aux femmes ? Dans ce livre qui leur est dédié, Stéphane Clerget, jeune père lui aussi, passe en revue toutes les questions qui peuvent être posées, toutes celles qui peuvent arriver en tête lorsque l'on va devenir papa... et quand le bébé est là. Sans tabou, sans faux semblant, il aborde tous les domaines, des sentiments à la sexualité, en passant par le lien père-enfant et les aspects plus pratiques de la paternité.



Le rôle du père au sein d'une famille recomposée

Violette MADRO - 2015

L'auteur essaie de comprendre comment la recomposition familiale modifie le rôle éducatif du père et si, le phénomène d'un changement structurel de la famille est propice à faire naître de nouvelles méthodes pédagogiques. Quelle est la part d'influence de la recomposition familiale dans l'élaboration et le développement du rôle éducatif paternel ? Par la suite, l'auteur s'intéresse aux changements historiques du rôle du père afin de rendre compte au mieux des enjeux de la paternité actuelle.

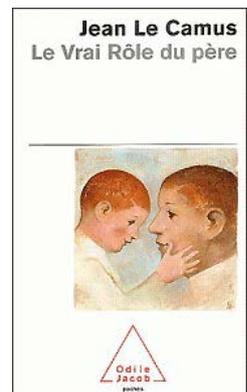
LE VRAI RÔLE DU PÈRE

Jean LE CAMUS

JACOB

Collection POCHEs O.JACOB , (janvier 2004)

On a beaucoup parlé des «nouveaux pères». On a nettement moins cherché à savoir à quoi sert un père. Mais que sait-on aujourd'hui des effets de l'implication concrète des pères? Que nous enseignent les études les plus sérieuses sur ce que doit être la contribution des deux sexes au bon développement d'un enfant? Un livre qui devrait aider chaque homme à mieux vivre sa paternité et chaque femme à trouver le bon équilibre avec son enfant et son conjoint.



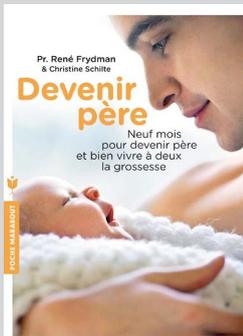
Je deviens papa, c'est parti !

Carl de Miranda

Jouvence , Bernex (Suisse)

Collection C'est fini ! C'est parti ! , numéro 7 , (janvier 2017)

Un guide pour comprendre le rôle du père, traverser les périodes clés en sérénité, penser l'environnement de l'enfant, prévoir le budget nécessaire, protéger son bébé, se renseigner et se former afin de cheminer vers une famille heureuse.



Devenir père

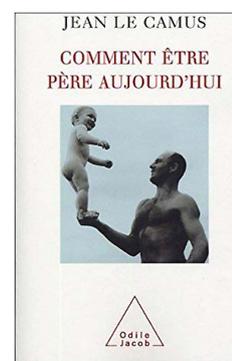
René FRYDMAN & Christine SCHILTE - 2008

Parce que cette histoire est aussi la vôtre, vous ressentez des émotions intenses. Votre nouveau rôle, votre aide au quotidien, le développement de votre futur bébé, la santé de votre compagne... Ce livre spécialement conçu pour les futurs papas répond à toutes vos questions. Qu'est ce que le devenir père ? Comment accompagner la future maman ? Que transmettez-vous à votre enfant ? Quelle est l'influence de votre santé sur la sienne ? Un guide unique pour vous aider à trouver votre place aux côtés de la future maman et vivre pleinement votre paternité.

Comment être père aujourd'hui ?

Jean LE CAMUS - 2005

Voilà quelques années déjà, qu'on dénonce la trop fréquente absence des pères, qu'on parle de raréfaction, de crépuscule, de disparition, de déroute. Pour Jean LE CAMUS, au contraire, les pères sont là et bien là. Ils n'ont même jamais été aussi présents et impliqués auprès de leurs enfants. Car aujourd'hui, les hommes ont le choix entre plusieurs modèles de paternité. Quels sont les grands types de pères qui prédominent aujourd'hui ? Quelle place laissent-ils à la mère ? Qu'apportent-ils chacun au bien être et à l'équilibre de l'enfant ?



Père manquant, fils manqué : que sont les hommes devenus ?

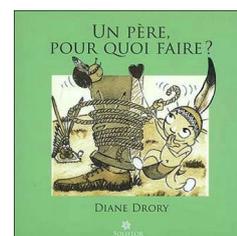
Guy CORNEAU - 2003

Cet ouvrage traite de l'absence des pères et du silence qui les isole de leurs fils. Pourquoi l'homme d'aujourd'hui est-il si mal dans sa peau ? Pourquoi a-t-il si peur de l'intimité ? Pourquoi se sent-il obligé de jouer les héros, l'éternel adolescent, le séducteur ou le bon garçon ? Pourquoi certains hommes refoulent-ils leur agressivité au fond d'eux-mêmes, minant ainsi leur force d'affirmation ? L'auteur rompt le mutisme et répond avec lucidité et délicatesse à ces questions fondamentales. Il met enfin des mots sur les sentiments qui habitent les hommes.

Un père pour quoi faire ?

Diane DRORY - 2014

L'histoire de 30 papas qui veulent le meilleur pour leur progéniture tout en se demandant comment remplir leur rôle. Judicieusement, elle rappelle la place essentielle qu'occupe, le père pour introduire les enfants à la différence, aux règles et au monde en général.



Fonction maternelle, fonction paternelle

Jean-Pierre LEBRUN – 2011

Pour chaque enfant, c'est la famille conjugale qui est le lieu de l'humanisation. Les fonctions de la mère et du père restent différenciées et asymétriques même si, aujourd'hui, le mot de parentalité laisse souvent entendre le contraire : la mère est le premier autre, le père intervient en deuxième, et il s'agit pour lui d'inverser la prévalence naturelle donnée à la mère, non pas à son profit - comme le voulait souvent le patriarcat - mais au profit de l'inscription de l'enfant dans le langage, capacité qui définit notre espèce. La parentalité est alors l'indice d'une défense inédite contre le sexuel. La société néolibérale du tout possible prétend se débarrasser de la dissymétrie entre père et mère. Elle ne s'aperçoit pas qu'elle rend ainsi plus difficile le travail d'humanisation que la génération du dessus assume à l'égard de celle qui suit. S'en suivent des conséquences cliniques qui méritent d'être identifiées.



Beau-Père, quelle aventure !

Michèle GAUBERT – 2015

Dans 7 familles recomposées sur 10, c'est la mère – donc le beau-père – qui a la garde des enfants. Dans la réalité quotidienne, cela signifie qu'un beau-père passe plus de temps avec ses beaux – enfants qu'une belle-mère, que leur père biologique et même qu'avec ses propres enfants. Et si on faisait l'éloge des hommes pour une fois ? En tombant amoureux d'une femme qui a des enfants, le beau-père en devenir se trouve investi d'une mission délicate : Va-t-il savoir aimer des enfants qui ne sont pas les siens ? Construire une histoire commune avec cette tribu ? La faire accepter sans dommages à ses propres enfants ? Il manquait un mode d'emploi à ce parcours du combattant ; le voici : communiquer tous azimuts, assumer ses différents rôles sans culpabiliser, faire confiance au temps qui passe et... penser à soi

Pères solos, Pères singuliers ?

Patrice HUERRE & Christilla PELLÉ-DOUËL - 2010

Aujourd'hui, les pères seuls sont de plus en plus nombreux. Dans 16 % des cas de divorce, la garde des enfants est confiée au père, sans compter toutes les situations de résidence alternée. Comment est perçue cette catégorie émergente ? En quoi a-t-elle changé les repères, le rapport à l'éducation et les rôles attribués depuis des siècles aux deux parents ? Quelle est la part «maternelle» d'un homme ? Pourquoi a-t-on tant de mal à parler de «tendresse paternelle» ? Les auteurs interrogent cette nouvelle parentalité et les a priori sociaux et culturels qu'elle soulève et pourrait bien faire évoluer ?



RÉGLEMENTATION



► **Circulaire DIF/DAS/DIV/DPM n°99-153 du 9 mars 1999** relative aux réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents. Soutien aux parents dans leur rôle éducatif. Mise en oeuvre des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents. Échange, entraide et solidarité entre parents.

► **Décret n°2001-1352 du 28 décembre 2001** relatif au congé de paternité des assurés relevant du régime général et modifiant le code de la sécurité sociale et le code du travail

► **Circulaire DGAS/AVIE n°2006-279 du 27 juin 2006** relative au protocole de développement de la médiation familiale. Il s'inscrit dans un mouvement qui met au premier plan le partage de l'exercice de l'autorité parentale, et l'affirmation d'une responsabilité durable des deux parents, quelle que soit l'histoire de leur couple. Le centre de gravité familial s'est déplacé vers la filiation, lien réputé indissoluble et a conduit le législateur à intervenir pour sécuriser la filiation et refonder l'autorité parentale.

► **Décret n°2015-771 du 29 juin 2015** fixant les modalités de bénéfice par le père, le conjoint de la mère ou la personne liée à elle par un pacte civil de solidarité ou vivant maritalement avec elle, de l'indemnisation due à la mère au titre du régime d'assurance maternité.

► **Décret n°2016-185 du 23 février 2016** pris pour l'application de l'ordonnance n° 2015-1288 du 15 octobre 2015 portant simplification et modernisation du droit de la famille

► **Décret n°2016-1441 du 25 octobre 2016** relatif à la composition et au fonctionnement du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge. Celui-ci détermine les modalités de désignation de ses membres, leur répartition en formations spécialisées et en collèges et ses modalités de fonctionnement.

► **Décret n° 2016-1452 du 28 octobre 2016** relatif au contrôle de l'instruction dans la famille ou des établissements d'enseignement privés hors contrat.

► **Recommandation Rec (2006) 19** du Comité des Ministres aux États membres relative aux politiques visant à soutenir une parentalité positive (adoptée par le Comité des Ministres le 13 décembre 2006)

MAGAZINES

Disponible à l'observatoire de la parentalité ...



L'école des parents n° 623

► Dossier : La parentalité en solo

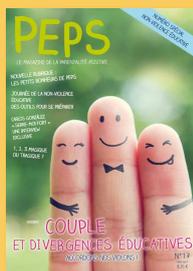
Contact

180 bis, rue de Grenelle

75007 Paris

Tél. : 01 47 53 62 70 - Fax : 01 47 53 62 84

contact@ecoledesparents.org



PEPS numéro spécial : Non-violence éducative

► Dossier : Couple et divergences éducatives – Accordons nos violons !

Parentalité positive : Des pères se racontent : leur meilleur supporter p.30

Contact

Quai Bassin Rond - Route de Bessan

34300 Agde

06 18 78 15 26

secretariat@pepsmagazine.com



Les détails sur la page agenda de l'observatoire de la parentalité
<http://www.observatoireparentalite.re/agenda/>

INFOS EN LIGNE

Les partenaires relais Caf

Pour développer plus de proximité avec les allocataires du département, 40 points relais ont été implantés sur l'île dans des équipements déjà existants.

Retrouvez les coordonnées et modalités d'accueil des partenaires relais sur Caf.fr. dans la rubrique «Partenaires».

Ces partenaires ont pour mission :

- d'aider, d'informer et d'accompagner les allocataires dans leur démarches administratives via internet ;
- de favoriser l'usage des téléservices (Consultations, courriels, télé-procédures) de la Caf ;
- d'organiser en fonction de leurs moyens des ateliers d'initiations collectifs aux outils www.caf.fr et application mobile «Caf Mon Compte».



Numéros utiles

Faciliter l'orientation des usagers vers les domaines social et judiciaire :

0262 22 10 04

Du lundi au vendredi de 9h à 15h
sauf jours fériés

annuaire actualisé des acteurs et opérateurs



AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE .GOUV.FR

Numéro d'appel national

" STOP HARCÈLEMENT "
0808 807 010



Vous avez des questions concernant :

- l'addictologie
- le Syndrome d'Alcoolémie Foetale (SAF)
- la santé mentale

0692 956 957

Du lundi au vendredi de 9h à 16h sauf jours fériés

contact@saome.fr



Observatoire de la Parentalité

Rue Jacob de Cordemoy 97490 Sainte Clotilde

Tél : 02.62.48.46.78 - Mail : observatoireparentalite.cafreunion@caf.cnafmail.fr

www.observatoireparentalite.re